POUR DIFFUSION IMMÉDIATE LE 26 AVRIL 1972



STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES. INTERVIEW ACCORDÉE PAR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES, L'HONORABLE MITCHELL SHARP, À M. LEN TUCKER DE LA CHAÎNE ABC, LE 13 AVRIL 1972 Selon vous, quelles solutions le Gouvernement mettra-t-il de l'avant pour contrer la domination économique exercée par les pays étrangers?

Il va sans dire que nous étudions cette question depuis fort Sharp: longtemps et que nous l'avons abordée sous différents angles; le Gouvernement a adopté une ligne de conduite -- il ne s'agit donc plus de savoir quelle politique nous allons suivre. Nous avons choisi certains secteurs d'activité où les Canadiens doivent dominer. Par exemple, nous n'admettons pas que des étrangers soient propriétaires de journaux, de postes de radio ou de télévision ni de banques, et le reste. Ce sont là des secteurs clés. Maintenant, nous considérons la question sous un angle plus général et nous nous attachons au secteur industriel, ce qui est extrêmement difficile parce que des arguments jouent des deux côtés. Indéniablement, la propriété étrangère a considérablement renforcé l'indépendance du Canada parce que c'est à elle que le Canada doit sa technologie et son industrie, sans lesquelles il serait bien faible. Par conséquent, il s'agit d'un problème dont les dimensions sont multiples; les personnes qui se penchent sur cette question depuis plusieurs années l'on t bien reconnu. Nous avons entrepris une série d'études, et je crois que d'ici peu, nous ferons connaître notre politique. Ce sera, je crois, une autre étape de notre travail à l'égard de ce problème, mais il n'existe pas de réponse définitive.

Cette étape pourrait-elle être la sélection des investisseurs étrangers, assortie de l'exigence selon laquelle une proportion donnée des investissements devrait appartenir à des Canadiens?

Sharp: Je crois que ce sont là des solutions simplistes. crois pas qu'il existe seulement une réponse. Par exemple, je ne suis pas d'accord pour que toute l'industrie canadienne appartienne majoritairement à des intérêts canadiens. Je crois que ce serait là un procédé voué à l'échec. Non, le choix doit être beaucoup plus complexe, il doit être... crois que nous devons aborder le problème avec beaucoup de précaution si nous voulons continuer à avoir accès à la technologie étrangère, non pas particulièrement aux capitaux étrangers. Ce dernier facteur n'est pas aussi important que la compétence, la technologie et le sens de l'initiative dans les domaines où nous ne sommes pas encore passés maîtres et ne possédons pas l'expérience nécessaire. C'est pourquoi nous devrons exercer un choix complexe et c'est pourquoi notre action n'est pas dirigéee contre qui que ce soit. l'otre principale difficulté en ce domaine, je dois le souligner, est d'ordre intérieur. Ce n'est pas un problème de politique étrangère. C'est un problème de politique intérieure. Comment pouvons-nous exercer un plus grand contrôle sur l'activité économique du Canada sans nous départir de l'avantage d'une ouverture sur le monde? Parce que nous sommes, comme vous

le savez sans doute, de tous les pays du monde, celui qui dépend le plus du commerce avec l'étranger, de la libre circulation des produits et des gens, et le reste. C'est de cette façon que s'est constitué notre pays.

Flus précisément, sans tenter de vous faire divulguer les projets du Gouvernement, quelles sont certaines des mesures que vous pourriez prendre?

Oh! On les connaît très bien. Toute une série de recommanda-Sharp: tions a été faite. L'une d'entre elles voudrait que nous fixions une certaine proportion assignée à la propriété canadienne, ou encore que toutes les filiales puissent vendre des actions au Canada; d'autres personnes ont proposé que nous établissions un mécanisme de sélection; d'autres encore ont mis de l'avant un projet de "Rachat du Canada", et le reste. Aucune de ces suggestions ne constitue une réponse complète en soi. Le Gouvernement a constaté qu'il avait, au cours des ans, abordé le problème en faisant preuve d'une grande ouverture d'esprit et d'une grande prudence avec le résultat, selon moi, que notre pays est en bien meilleure posture aujourd'hui que si nous avions eu recours à des mesures draconiennes dans le passé; de telles mesures nous auraient coupé l'accès au capitaux et à la technolgie sans lesquels nous n'aurions pu devenir le deuxième pays le plus riche du monde en matière de revenus.

Est-ce à dire que le Gouvernement est d'avis que la proportion de la propriété étrangère dans le secteur manufacturier, par exemple, qui s'élève à 58% ne constitue pas une situation déplorable?

Sharp: Non, cela nous préoccupe beaucoup, mais d'autre part, nous disposons maintenant d'une solide infrastructure industrielle parce que les capitaux et la technologie nous étaient accessibles. Voilà pour l'aspect historique de la question. Maintenant, comme le Premier Ministre l'a déclaré, nous pouvons nous permettre de choisir nos moyens d'action. Nous sommes maintenant beaucoup plus autonomes en ce qui a trait aux capitaux. Nous pouvons maintenant commencer à fixer des conditions relativement aux types nouveaux d'investissements étrangers, aux prises de contrôle et aux réalités de cette nature.

Certains Canadiens affirment que la situation s'est à ce point détériorée, qu'elle est tellement critique qu'ils ne contrôlent plus leur propre destinée.

Sharp: Oh! Cela est ridicule! C'est moi qui suis le Hinistre des Affaires extérieures et je ne constate aucune répercussion sur la conduite de la politique étrangère qui soit attribuable à l'influence du capital étranger au Canada. Absolument aucune!

Que dire alors du taux de chômage aux États-Unis et des effets qu'il a chez vous?

M. Sharp:

Il nous toucherait, que nous soyons aux prises avec la propriété étrangère ou pas. Vous savez que, même si toutes les industries du Canada appartenaient à des Canadiens, nous devrions encore faire beaucoup de commerce avec les États-Unis. C'est là un des problèmes, et c'est véritablement la clé du problème. Nous touchons à l'interdépendance grandissante des pays du monde, et le meilleur exemple en est l'interdépendance entre le Canada et les États-Unis. Nos deux pays échangent pour \$20 milliards.

Souhaiteriez-vous qu'il existe plus d'indépendance entre les deux pays? Votre Gouvernement le souhaiterait-il?

M. Sharp:

Oui, nous le souhaitons et en fait, nous avons adopté une politique plus autonome. Comme vous le savez sans doute, nous avons doublé les États-Unis. Ils nous ont suivi, mais nous les avons dépassés en matière de politique étrangère. Tout récemment, nous avons été le premier pays à favoriser un rapprochement avec la République populaire de Chine. Nous avons eu des entretiens avec les Russes et le reste. Nous nous sommes réjouis de voir que le Président Nixon suivait notre exemple. Par conséquent, il est vrai d'affirmer que nous faisons preuve d'indépendance. Nous entretenons des relations avec Cuba. Nous avons poursuivi nos propres politiques, tout comme les États-Unis et, fait intéressant, ces politiques sont étonnemment parallèles. La doctrine Nixon a comme contrepartie canadienne la doctrine Trudeau, qui consiste à évoluer en politique étrangère de façon à promouvoir nos intérêts nationaux et à limiter nos engagements à la possibilité que nous avons de nous en acquitter. Če n'est pas la doctrine Nixon. C'est notre propre ligne de conduite, et c'est pourquoi notre politique étrangère la suit de près et y est parallèle. Par conséquent, je ne suis pas d'accord avec l'idée que la politique du Canada soit anti-américaine. Nous avons adopté la politique qui nous convient parce qu'elle favorise les intérêts du Canada; très souvent, elle va dans le sens des intérêts américains et vice versa.

Très bien. Merci, Monsieur.